

à brûler, distinction est faite de *cing cents couvertures de livres de diverses grandeurs, soit en peau, soit en parchemin, pour être employées ou vendues au profit de la commune.* » En même temps que le gouvernement faisait brûler les titres entachés de féodalité, il fit remettre à l'artillerie les parchemins pour en faire des gargousses, mais M. Blachier ne se conforma pas, non plus, ponctuellement à cette seconde décision, et on ne livra que des titres du district de la campagne. Le 23, an VI, nos archives subirent de nouvelles pertes, et, ce jour, on vendit, *comme vieux papiers*, au prix de 543 fr. *quarante-six quintaux de titres*. Parmi les titres brûlés, se trouvèrent « un extrait de la bulle de l'empereur Frédéric I^{er}, du 14 des Calendes du mois de décembre 1157, appelée la *Bulle d'or*, parce que ce prince donnait à Héraclius l'investiture de tout le corps de la Communauté de Lyon, et 2^o les *Coûtumes de la ville de Lyon, pour les droits qu'y levait l'archevêque*.

Ce n'est que le 25 ventôse, an X, qu'il se rencontre une administration intelligente qui a réellement souci de nos anciennes archives. Ce jour, le préfet, M. Najac, se plaignit au Conseil municipal de l'abandon de nos archives : « Depuis plusieurs années, » dit-il, « il n'existe plus aucun préposé pour cette garde importante. » Des archivistes furent nommés. Peu à peu, on remit de l'ordre dans ce chaos indésirable; plus tard, on commença les *Inventaires sommaires* prescrits par l'État, mais dont la confection s'avance malheureusement très lentement, au gré des travailleurs. Toutefois, la plupart des fonds sont triés, et grâce aux inventaires raisonnés de Lemoine et de Gouvilliers, dont j'ai parlé plus haut, les recherches sont assez faciles dans le fonds de la Primatiale, lequel, malgré ses douloureuses vicissitudes, offre encore les plus grandes richesses. Mais bientôt ces archives vont passer dans un nouveau local. On doit construire pour elles un dépôt spécial et isolé, situé à côté de la nouvelle Préfecture qu'on bâtit dans le quartier des Brotteaux. Espérons que dans cette translation elles auront moins à souffrir que lorsqu'on les traîna, sur des charrettes, du palais de l'archevêché aux Feuillants et de là dans les greniers de l'Hôtel-de-Ville, troués par les bombes de la Convention, et qu'on n'écouterà pas ce